



64200

20150040

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BASSUSSARRY

Séance publique du 07 juillet 2015

L'an deux mille quinze, le sept juillet à 19h00, les membres du conseil municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 02 juillet 2015 conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : M. Paul Baudry, Maire, Mmes et MM. Gallot, Yaouanc, Lahorgue, Bonzon, Delettre, Etchegaray, Gay, Klisz, Etcheverry, Recart, David, Dallet, Sorhaits et Gony.

Absents excusés : Mme et MM. Davril (procuration à M. Baudry), Bigé (procuration à M. Lahorgue), Bigoteau et Vigier (procuration à M. Sorhaits).

Secrétaire de séance : M. Michel Lahorgue

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de présents : 15
Nombre de votants : 15

N°3 : Objet : Admission d'un titre en non-valeur

Monsieur le Maire expose que le trésorier de la commune l'a saisi d'une demande d'admission en non-valeur d'un titre émis par la commune, dont les redevables étaient les époux ROBERTS, qui n'a pu être recouvré. Compte tenu de la modicité de la somme en jeu, 3.389,00€, et de l'ancienneté de ce titre, il propose d'admettre ce titre en non-valeur

APRES avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

APRES en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL

DECIDE l'admission en non-valeur du titre PC 10012B0004 de 3.142 €, auxquels s'ajouteront les intérêts et majorations pour un montant de 247 €.

Vote : 15
Pour : 18 (dont 3 procurations)
Adopté à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme
Le Maire
P. Baudry

Michel L. 20/7/2015